

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT :	{} Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
	{} six mois -14
	{} un an 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 28 NOVEMBRE 1868.

Bulletin politique.

Comme on le verra plus loin, le tribunal correctionnel de Lille a condamné hier à six mois de prison et cinq cents francs d'amende M. G. Mazure, rédacteur en chef du Progrès du Nord, prévenu de « manœuvres et d'intelligences dans le but d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement. » (On sait que le Progrès avait publié quelques listes de la souscription-Baudin.)

Hier aussi, et peut-être au même moment, le tribunal de Castres acquittait le gérant de l'Indépendant du Tarn, prévenu exactement du même délit que M. Mazure !

Ainsi, en France, deux écrivains sont sous le coup de la même prévention; des deux côtés les faits et les circonstances sont les mêmes et il se trouve que l'écrivain du Nord est coupable et que celui du Midi ne l'est pas! Nous nous abstenons de tout commentaire. La conscience publique prononcera.

Le débat continue au-delà des Pyrénées entre les républicains et les monarchistes. Entente possible, d'ailleurs, ce dont il faut féliciter le peuple espagnol.

M. Castelar a été reçu à Alicante par un nombre considérable de ses coreligionnaires. Voici la dépêche télégraphique publiée par la Discussion :

Alicante, 23 novembre.

« Réception avec un indicible enthousiasme à Emilio Castelar, au cri de Vive la République! Réunion de 5,000 citoyens. Castelar a prononcé un discours très applaudi. La république a été acclamée à l'unanimité. Enthousiasme général. »

Le gouvernement autrichien a profité de l'ouverture des travaux parlementaires en Hongrie pour exposer ses vues à l'égard des principautés danubiennes. Répondant à une interpellation de M. Zsedehy, le baron Orezy, délégué du chancelier de l'Empire, a dit que le cabinet de

Vienne repousse toute idée de conquête sur les principautés, auxquelles il ne demande que le respect des traités qui forment la base de leur existence politique. Toutefois, et même en présence des armements et des préparatifs qui ont lieu dans les Principautés et du danger qui peut en résulter pour l'Autriche, le gouvernement, qui est à même de faire face à toutes les éventualités, n'estime pas qu'il soit nécessaire de recourir à des mesures exceptionnelles.

La maille du Levant apporte des avis d'Athènes du 22, annonçant que, le 20, Petropulaki était parti pour la Crète avec plusieurs centaines de volontaires, deux pièces de montagne et des artilleurs. Les volontaires ont passé, bannières déployées, sous les fenêtres de l'ambassade ottomane. — Le colonel Coroncos suivra prochainement avec mille volontaires.

D'après une dépêche de Londres, le nombre des libéraux élus s'élève à 375, et celui des conservateurs à 258. Le bruit court que la reine va nommer neuf pairs nouveaux appartenant au parti tory.

Des troubles graves ont eu lieu à Bologne, à la suite d'un différend entre un certain nombre de bouchers et les employés de l'octroi. La troupe a dû intervenir. Deux personnes ont été tuées. L'ordre est rétabli et une enquête judiciaire est ouverte.

J. REBOUX.

AFFAIRE BAUDIN.

A l'audience du vendredi, 27 novembre, ont comparu devant le tribunal correctionnel de la Seine MM. J.-J. Weiss, gérant du Journal de Paris, Duret, de la Tribune; Hébrard, du Temps; Peyrat, de l'Avenir national; Delescluze, du Réveil. Ils sont prévenus de « manœuvres à l'intérieur dans le but de troubler la paix publique et d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement, » délit résultant, d'après la prévention, de la publication de plusieurs listes relatives à la souscription Baudin...

M. Aulois occupe le siège du ministère public. Siégent au banc de la défense : M. Jules Favre pour la Tribune; M. Emmanuel

Arago pour l'Avenir national; M. Dufaure pour le Temps; MM. Andral et Gambetta qui devaient plaider pour le Journal de Paris et pour le Réveil, sont empêchés : le premier étant à Angerville près de M. Berryer; le second plaçant à Lille dans un procès identique intenté au Progrès du Nord.

Il est procédé à l'interrogatoire des prévenus. M. Peyrat déclare qu'il a cru pouvoir publier une liste le 13 novembre puisque le jugement du tribunal correctionnel n'était pas encore rendu.

M. Duret, de la Tribune, répond qu'il s'est borné à reproduire une liste publiée par le Siècle.

M. Hébrard, du Temps, n'a pas cru commettre le délit de manœuvres à l'intérieur en publiant des listes de souscriptions spontanées et sans aucune entente avec qui que ce soit.

M. Weiss, du Journal de Paris, demande sur quoi l'on se fonde pour établir qu'en publiant la liste Baudin, il « avait le but » de troubler la paix publique et d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement.

M. le président : Je vais vous expliquer la prévention : M. le juge d'instruction vous a dit : « Je vous représente un N° du 8 novembre, et il ajoute : Votre persistance à publier des listes de souscriptions Baudin, nonobstant les poursuites qui ont abouti au jugement du 14 novembre, affirme énergiquement de votre part l'intention de troubler la paix publique et d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement ! » Voilà le délit bien précisé.

M. Eugène Pelletan réclame pour lui principalement la responsabilité de la publication des listes. Interrompu plusieurs fois par M. le président, il finit sa déclaration en disant que le 2 décembre a été la mort du monde moral.

M. Aulois a soutenu la prévention. Les défenseurs ont pris ensuite successivement la parole. MM. Weiss et Delescluze ont présenté des explications personnelles.

Nous ferons connaître, dans notre prochain numéro, le jugement du tribunal. Dès à présent, nous pouvons constater, d'après notre correspondance particulière de Paris, que l'audience s'est passée avec ordre. L'affluence, composée en majeure partie d'avocats et de journalistes, était considérable.

Ainsi que le prouve cet article, liberté entière a été laissée aux journaux de publier le nouveau procès, comme il avait été fait pour le précédent.

Quelques paroles de Pie IX.

L'attachement au Saint-Siège est un sentiment très-actif dans l'ouest de la France. Un groupe d'hommes de bien, préoccupés des dangers qui menacent Pie IX, se sont réunis et sont parvenus à recueillir les sommes suffisantes pour adresser au Saint-Siège quelques canons et des ambulances.

Le Saint-Père a reçu ces présents, qui lui ont été remis par une députation, en tête de laquelle se trouvait M. Mollat, de Nantes. Une adresse, rédigée par le lieutenant-colonel des zouaves, M. de Charette, a été lue au Saint-Père.

Pie IX, après avoir écouté avec la plus grande attention la lecture de l'adresse, a répondu par quelques paroles que nous empruntons à l'Univers :

« Je réponds en italien, parce que mes paroles sont ici pour tout le monde, et que nous sommes dans cette puissante et catholique ville de Rome. Je reçois les témoignages d'amour, de dévouement et de fidélité que vous m'exprimez au nom de vos nationaux, et je les en remercie.

« Pour moi, qui suis un ministre de paix, il pourrait paraître que je ne suis pas précisément à ma place au milieu des armes et des attirails d'artillerie. Mais je suis le ministre de Dieu, et il faut se rappeler que ce Dieu, qui s'appelle le Dieu de la Paix, est aussi le Dieu des Armées, et qu'il faut toujours combattre contre le mal.

« Moi, le vicaire de Jésus-Christ, je défends partout dans le monde entier la vérité, la justice, les droits de chacun; et voilà pourquoi il est juste que partout et dans tout le monde entier on s'unisse pour me soutenir dans la défense de mes droits.

« Je vous remercie, vous qui êtes ici présents, je remercie toute cette jeunesse d'élite et ceux que vous représentez, ainsi que ceux qui sont plus directement mes sujets et qui défendent à l'envi avec vous la même cause. Voilà comment, avec vos bras, avec ces armes et surtout avec la protection du Très-Haut, nous verrons nos ennemis s'arrêter devant ces murs impénétrables du Vatican. Cela sera, si notre vie, par sa sainteté, est conforme à notre mission. Cela sera, si nous sommes avec Dieu et avec sa justice; s'il est en nous par sa grâce, alors Dieu sera pleinement et vraiment avec nous. Et si Deus pro nobis, quis contra nos ?

« Je prie Dieu de répandre ses bénédictions sur vous et sur vos familles, sur vos intérêts, selon vos intentions particulières.

« Je le prie pour vos corps, afin qu'ils se conservent forts et robustes dans le travail et l'exercice de votre mission; mais je prie surtout pour vos âmes pour qu'il les conserve dans sa grâce, qu'il vous fasse forts contre vos ennemis. Qu'il vous garde dans sa paix en ce monde, et surtout en l'autre, où il n'y aura plus de guerre, où il n'y aura plus besoin de ces armes, mais où nous vivrons dans le repos de Dieu. Donc, j'appelle sur vous les bénédictions de Dieu aussi larges, aussi abondantes que vous le pouvez le désirer. Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. »

On lit dans le Constitutionnel :

« La lettre que Mgr l'évêque d'Orléans vient d'adresser au clergé de son diocèse sur le futur concile œcuménique est l'objet de l'attention de la presse et du public. La lettre sur le futur concile paraît s'inspirer d'un désir sincère de conciliation entre l'Eglise et la société moderne. Il s'en faut, en effet, que Mgr Dupanloup n'ait pour celle-ci que des anathèmes. Il en apprécie timent plusieurs côtés qui ne sont pas toujours jugés aussi favorablement par certains évêques ou par de pieux laïques. Les progrès de l'industrie, le développement des libertés civiles et politiques trouvent en Mgr Dupanloup un partisan déclaré et même un panégyriste. »

L'opinion de l'évêque d'Orléans est celle de toute la partie éclairée et indépendante du clergé de France. Elle n'est contredite que par les membres d'une infime coterie.

L'Univers annonce que M. Léopold Girard représente une nouvelle pétition au Sénat sur la liberté de l'enseignement supérieur.

Voici comment s'exprime, à ce sujet, M. Louis Veuillot :

« La pétition prend cette fois un terrain nouveau, plus vaste que le premier, et plus facile à défendre; elle est munie d'armes nouvelles, que les adversaires les plus subtils ne pourront ébrécher.

« Le terrain, c'est la liberté. Nous demandons la liberté de l'enseignement supérieur en vertu du droit le plus incontestable pour l'amour du droit lui-même et parce qu'il est le droit. Il nous faut A PRÉSENT D'USER DU DROIT. Nous ne voulons plus seulement essayer de nous défendre contre ceux qui nous oppriment; nous voulons les attaquer, les forcer de se défendre à leur tour, contester leur prétendue science, la mettre aux prises avec

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 29 NOVEMBRE 1868.

— 1 —

L'ORAGE

UN DES EFFETS DE SADOWA

Ils étaient là tous deux, en face l'un de l'autre, à l'ombre de la tonnelle de houblons, courbant sur l'échiquier leurs fronts méditatifs et leurs belles têtes blanches. Le soleil de juillet plaquait d'or les gazons et la façade grise du logis, auprès d'eux; autour d'eux, un vent tiède berçait les pids en faisant ployer les branches; les effluents de la plate-bande ouvraient leurs fleurs diaprées, et les fauvettes rêveuses murmuraient leurs chansons douces; mais ils ne songeaient ni à la splendeur du soleil ni à la moelleuse verdure du gazon, ni au léger soupir du vent, ni à la douce chanson des fauvettes, tant ils étaient songeurs, tant ils étaient occupés, le vieux capitaine Steinherz et le vieux professeur Gervinus.

L'une des tours du professeur avait été prise, le hardi cavalier du capitaine s'avancant par bonds redoublés et menaçait sa dame; d'autre part, le roi du brave officier se trouvait quelque peu à découvert, par suite d'une manœuvre excessivement hardie. Rien d'étonnant à ce que les deux amis concentrassent tous leurs regards, tous leurs mouvements, toutes leurs facultés, sur les petits carrés en litige de cette planche blanche et noire; rien d'étonnant à ce que, en présence de ce péril suprême de leur reine et de leur roi, ils oubliassent tout ce qui, par delà l'échiquier, leur restait encore de cher, de précieux et de sacré au monde, leurs enfants, leurs foyers, leur patrie, cette belle et féconde Alsace; leur fleuve, le vieux Rhin, qui, coulant au pied de la maison, leur envoyait le clapotement de ses flots et le murmure de ses brises; et même le grand pays voisin, cette Allemagne, cette seconde mère, où d'autres combattants, à la même heure, se disputaient la victoire sur un autre échiquier.

Nous avons dit deux amis, et le moment n'est point encore venu où nous devons nous dire. Le capitaine Steinherz et le professeur Gervinus étaient liés entr'eux par de nombreuses et communes sympathies : ils étaient voisins, ils étaient veufs, ils étaient vieux; ils avaient de forts modestes revenus, une famille peu nombreuse, mais aimable et chère. l'amour de la campagne et de la solitude, un goût passionné pour le jeu d'échecs, un autre plus fatal, mais non moins vif, pour la lecture des journaux. Seulement, après avoir épuisé le chapitre des affinités, il nous reste à traiter celui des différences. Le professeur était exclusif, absolu, obs-

tiné comme un savant; le militaire était brusque, emporté, tranchant, ainsi que le sont d'ordinaire les jeunes et les vieux capitaines. Gervinus qui avait rarement franchi les limites de l'Alsace, sa terre natale, et en particulier l'enceinte du collège de R..., sa patrie d'adoption, n'en avait pas moins ses idées à lui, — ses idées de gloire et de conquêtes, relativement au rôle que la France doit jouer dans les destinées de l'Europe et du monde. Aussi sur cette terre si essentiellement patriotique, le considérait-on comme un patriote chaleureux. C'était lui dans les grandes occasions, qui rédigeait les discours officiels de M. le Maire, et composait en style lapidaire les inscriptions destinées aux arcs-de-triomphe de l'endroit. Il lui était arrivé une fois, au banquet qui avait suivi le concours régional, de comparer l'invasion de 1815 à la grande émigration des Huns, et de vider sa coupe de Rudesheimer à la barbe d'Attila Blücher, en lui démontrant par la force du droit et celle du fait, que le Rhin allemand avait tenu dans son verre à lui, Gervinus, professeur de rhétorique et belles-lettres.

La profession de foi du capitaine Steinherz, qu'il ne formulait jamais hautement, eût été, avouons-le, d'une nature toute différente. Vers 1812, — ce qui nous mène loin, — le jeune Wilhelm Steinherz, envoyé dès sa plus tendre enfance en Allemagne et confiés à des parents restés allemands dans toute la force du terme, faisait ses études à Gœttingue; il avait été saisi d'un beau transport germanique et d'un enthousiasme ardent, au moment où l'Allemagne tout entière, irritée du joug français, se levait et s'armait pour la guerre de l'indépendance. Il avait

été l'un des soldats de Théodore Körner; il avait répété, en marchant au combat à la face du drapeau tricolore, le chant des chasseurs de Lutzwitz, cette *Marseillaise* des fils d'Hermann, que l'auteur de *Freischütz* avait donné à la patrie. De graves blessures, reçues en 1814, lui avaient épargné la faute de fouler en conquérant le sol de sa terre natale. Mais ces deux années de service avaient suffi pour développer en lui la vocation militaire; il avait trouvé des charmes à la discipline prussienne et à la vie de garnison. Aussi n'avait-il pris sa retraite que fort tard, et il était revenu alors soigner ses rhumatismes et fumer sa pipe d'écume, paisiblement, dans la vieille petite maison d'Alsace, toute grise au milieu des vignes du bord du Rhin, où il était né soixante ans auparavant, et que lui avait laissée son père. La longue absence du capitaine avait éloigné de lui les anciens amis de la famille, les compagnons d'enfance; la vue de son demi-uniforme étranger, de sa décoration acquise au service d'une autre puissance, n'était pas faite pour inspirer aux voisins du capitaine une sympathie très vive à son égard. Aussi M. le Maire l'oubliait-il à ses soirées; on ne lui avait point offert le commandement de la garde nationale de l'endroit, et les gens du village l'appelaient-ils volontiers « vieux Prussien » en se le montrant du doigt quand, par hasard, il venait à longer la rue, se dirigeant vers sa vieille maison du coteau, redressant militairement sa haute taille maigre sous sa redingote boutonnée jusqu'au cou, et portant fièrement son ruban de l'Aigle-Rouge.

A vrai dire, cette défiance de l'opinion publique, ces dedans civiques et officiels,

inquiétaient assez peu le vaillant capitaine. Pour les oublier, n'avait-il pas : son fils Frédéric et sa fille Nina, que lui avait laissés sa femme, belle et blonde prussienne; puis sa vieille maison, ses vignes, son petit champ, son verger, son fleuve, son beau fleuve si large et si fier, qui baignait sa terre et coulait à ses pieds, lui parlant de grandeur au repos et d'anciennes victoires oubliées? N'avait-il pas encore le *Mémorial de Frédéric le Grand* et les *Notes sur la campagne de Bohême*; n'avait-il pas, avant tout, la *Gazette de X*, le jeu d'échecs et le voisin Gervinus? Quelles belles campagnes on faisait chaque soir que de plans merveilleux et de luttes acharnées, et comme, sur le terrain neutre, l'enthousiasme quasi-épique de l'un des combattants, l'ardeur et l'habileté militaires de l'autre, trouvaient admirablement l'occasion de se déployer, de se mesurer, de se nourrir d'émotions toujours renaissantes.

Par une entente tacite produisant les meilleurs résultats et fruit d'une des meilleures inspirations, toutes les allusions au passé, aux actions, aux tendances politiques des deux joueurs, étaient soigneusement évitées. D'un commun accord, on était convenu de laisser une fois pour toutes, Attila à Châlons-sur-Marne et Blücher à Waterloo, de fermer réciproquement les yeux en présence de la croix de l'Aigle-Rouge obtenue par le digne capitaine, en récompense de son zèle à inspecter pendant trente années, les buffleteries du régiment, et du ruban de la Légion d'Honneur qu'avaient valu au professeur ses discours de 1858 et son *Manuel de Rhétorique à l'usage des Aspirants au Baccalauréat*. L'histoire n'existait plus dès